

Organisation des accueils de loisirs Eté 2020

« Comme chaque année, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) ouvre cet été ses accueils de loisirs sans hébergement (ALSH et CAJ).

Nous devons cependant nous adapter aux mesures gouvernementales mises en place pour lutter contre le COVID-19, tout en souhaitant accueillir le maximum d'enfants, dans les meilleures conditions possibles, en espérant qu'elles puissent évoluer de façon positive.

Voici donc quelques informations concernant cette période estivale.»

Laurent CRAMPON

Vice-Président en charge de l'Enfance / Jeunesse

Conditions d'inscription

- Télécharger le dossier d'inscription (voir lien ci-dessous) ou le demander dans une de nos antennes (Bernaville, Doullens, Villers-Bocage) ou en Mairie. Le remplir.
- Des permanences de **pré-inscriptions auront lieu le :**
 - Lundi 15 juin de 8h à 18h à l'AGORA de Doullens
 - Mardi 16 juin de 16h à 19h à la salle Jacques Prévert de Candas
 - Mercredi 17 juin de 16h à 19h à l'antenne de la CCTNP de Bernaville
 - Jeudi 18 juin de 8h à 18h à l'antenne de la CCTNP de Villers-Bocage

Vous pouvez également déposer votre dossier dans nos antennes de Doullens et Villers-Bocage jusqu'au vendredi 19 juin, 16 heures. Les dossiers devront être **complets. A défaut d'une pièce manquante, le dossier sera rejeté.**

- **L'inscription vous sera confirmée à partir du mardi 23 juin.**
- **Vous devrez confirmer l'inscription de votre enfant dans les deux jours ouvrés.**

Le délai est impératif et l'inscription est formalisée par le paiement. Les dossiers retardataires ne seront acceptés que s'il reste de la place disponible dans le centre souhaité



Conditions d'accueil

- **Quelles sont les horaires d'ouverture des accueils ?** : Les centres ouvrent à 8h00 et ferment à 18h00. La pause méridienne est de 12h00 à 13h30 (accueil jusque 14h).
- **Y aura-t-il un service de restauration ?** : Non, les conditions de mises en œuvre sanitaire ne nous le permettent pas. Nous conseillons aux parents de prévoir une solution externe (famille, amis...). Si ce n'est pas possible, les enfants pourront apporter un pique-nique, obligatoirement dans un sac isotherme avec un bloc réfrigérant.
- **Quelles activités seront proposées ?** : Toutes celles qui permettront de respecter le protocole sanitaire. S'il reste le même qu'actuellement, les groupes seront composés de 11 enfants et leur composition ne devra pas varier entre le début et la fin du centre. Les déplacements ne seront pas aisés. C'est pourquoi nous favoriserons la venue et l'intervention de prestataires qui pourront proposer des animations. Nous faisons confiance à nos équipes d'animation pour ces mises en œuvre.
- **Vous ne pourrez peut-être pas accueillir tous les enfants : sur quels critères déterminerez-vous les possibilités d'accueil ?** : En effet, même si nous avons la base des résultats du sondage, la participation réelle possible des familles reste une inconnue. La priorité sera donc accordée au personnel soignant et aux professions dites prioritaires (liste arrêtée par les services de l'Etat), aux familles monoparentales dont le parent est salarié et aux familles dont les parents sont tous deux salariés. Si nécessaire, des justificatifs seront sollicités.
- **Quelle est la capacité d'accueil ?** Elle est de onze enfants par salle mise à disposition. Nous nous rapprochons actuellement des communes pour pouvoir étendre la capacité d'accueil et vous offrir le meilleur service possible.



Télécharger

le dossier d'inscription

<http://www.cctnp.fr>

PLUS D'INFOS

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
AGORA - 2, rue des sœurs grises
80600 DOULLENS

Tél. : 03 22 77 80 00 - 06 03 43 68 72

Email : coordination.cctnp@pep80.fr